



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh par vidéoconférence, le jeudi 16 avril 2020 de 16 h 20 à 16 h 25.

SONT PRÉSENTS : M. Clifford Moar, chef
M. Jonathan Germain, vice-chef
M. Charles-Édouard Verreault, vice-chef
M. Stacy Bossum, conseiller
M. Patrick Courtois, conseiller
M^{me} Élisabeth Launière, conseillère
M^{me} Christine Tremblay, directrice générale
M^{me} Josée Buckell, greffière

EST ABSENT : M. Stéphane Germain, conseiller

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Bureau du greffe
 - 3.1 Adoption du procès-verbal
 - 3.1.1 Réunion spéciale du 9 avril 2020
4. Économie, emploi et partenariats stratégiques
 - 4.1 Travaux sylvicoles non commerciaux
 - 4.2 Programme de soutien aux entreprises
5. Levée de la réunion

Considérant le contexte de pandémie COVID-19, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a donné son accord à procéder à la présente réunion spéciale via vidéoconférence.

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion par vidéoconférence débute à 16 h 20.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le chef Clifford Moar procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par M. Jonathan Germain
Appuyé de M. Charles-Édouard Verreault
Adopté à l'unanimité

3. BUREAU DU GREFFE

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2.1.1 RÉUNION SPÉCIALE DU 9 AVRIL 2020

Le procès-verbal est adopté sans modification.

Proposé par M. Charles-Édouard Verreault
Appuyé de M. Patrick Courtois
Adopté à l'unanimité

4. ÉCONOMIE, EMPLOI ET PARTENARIATS STRATÉGIQUES

4.1 TRAVAUX SYLVICOLES NON COMMERCIAUX

RÉSOLUTION N° 7670

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale et entend assurer une gestion saine, efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

CONSIDÉRANT que sur le plan économique, Katakuhimatsheta entend favoriser un développement durable, dynamique et créateur d'emplois pour les Pekuakamiulnuatsh et veiller à la complémentarité des divers acteurs impliqués dans le développement économique;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta, dans le cadre de ses orientations et priorités, a comme axe prioritaire de développer un modèle économique assurant d'importantes retombées locales et collectives et d'appuyer le développement d'une économie sociale répondant aux besoins de notre communauté;

CONSIDÉRANT que Développement Pieuakami Ilnuatsh SEC (DPI) n'assume plus le rôle d'entrepreneur forestier depuis 2019;

CONSIDÉRANT que le transfert de l'Entente de réalisation des travaux sylvicoles (ERTS) de DPI vers Pekuakamiulnuatsh Takuhikan s'avère risqué et risque d'en compromettre le maintien en vertu des lois et règlements en vigueur;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan se donne le devoir de respecter les lois et règlements en vigueur;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a statué que l'industrie forestière est un service essentiel;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) poursuit avec son intention de réaliser les travaux sylvicoles pour l'année 2020 malgré la pandémie de COVID-19;

CONSIDÉRANT que l'identification des entreprises désignées pour la réalisation des travaux de la saison en cours doit être acheminée à RexForêt avant le 15 avril 2020.

IL EST RÉSOLU de reconduire l'approche par Transfert annuel de travaux sylvicoles utilisé en 2019-2020 concernant l'Entente de réalisation des travaux sylvicoles (ERTS) de Développement Pieuakami Ilnuatsh SEC;



RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de mettre en place rapidement une équipe qui se chargera de proposer la meilleure façon de procéder pour Pekuakamiulnuatsh Takuhikan lors des saisons 2021, 2022 et 2023.

Proposée par M. Patrick Courtois
Appuyée de M. Charles-Édouard Verreault
Adoptée à l'unanimité

4.2 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

RÉSOLUTION N° 7671

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale et entend assurer une gestion saine, efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que sur le plan économique, Katakuhimatsheta entend favoriser un développement durable, dynamique et créateur d'emplois pour les Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que la pandémie de la COVID-19 fait en sorte que nos entreprises sur le territoire de Mashteuiatsh sont touchées par la situation et peuvent avoir besoin d'un soutien financier de la part de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan;

CONSIDÉRANT que l'objectif du Programme de soutien financier urgent aux entreprises de Mashteuiatsh est de soutenir l'entreprise / organisme OBNL de Mashteuiatsh ayant subi directement un impact suite à l'évolution de la pandémie de la COVID-19, en complément des mesures économiques mises en place par les gouvernements fédéral et provincial;

CONSIDÉRANT qu'un comité d'analyse et un comité décisionnel seront mis en place afin de traiter les demandes;

CONSIDÉRANT que le budget demandé pour la mise en place de ce programme est de 500 000 \$.



RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

IL EST RÉSOLU de nommer les personnes suivantes aux différents comités :

- Comité d'analyse, pour Pekuakamiulnuatsh Takuhikan nous recommandons de désigner les personnes suivantes ou leur remplaçant :
 - M^{me} Audrey Bouchard, conseillère - Service aux entreprises de la SDEI;
 - M^{me} Suzanne Bonneau, conseillère - Gestion des finances publiques de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan;
 - M^{me} Nancy Minier, conseillère financière de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

- Comité décisionnel, pour Pekuakamiulnuatsh Takuhikan nous recommandons de désigner les directions Développement des relations humaines et administration (DRHA), Économie, emploi et partenariats stratégiques (ÉEPS) et Société de développement économique ilnu (SDEI).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'approuver la mise en place du Programme de soutien financier urgent aux entreprises de Mashteuiatsh dont les volets identifiés sont les suivants :

- Volet 1 – Soutien entreprise privée;
- Volet 2 – Soutien OBNL;
- Volet 3 – Autres;
- Volet 4 – Aide urgente.

IL EST DE PLUS RÉSOLU que le budget de 500 000 \$ associé à la mise en œuvre du programme provient des Fonds autonomes, volet Développement économique, dont le solde au 28 mars 2020 est de 2 822 684 \$.

IL EST FINALEMENT RÉSOLU qu'un suivi de l'utilisation des fonds soit fait à Katakuhimatsheta.

Proposée par M. Patrick Courtois
Appuyée de M. Charles-Édouard Verreault
Adoptée à l'unanimité



RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

RÉSOLUTION N° 7672

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale et entend assurer une gestion saine, efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que sur le plan économique, Katakuhimatsheta entend favoriser un développement durable, dynamique et créateur d'emplois pour les Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que la pandémie de la COVID-19 fait en sorte que nos entreprises sur le territoire de Mashteuiatsh sont touchées par la situation et peuvent avoir besoin d'un soutien financier de la part de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan;

CONSIDÉRANT que l'objectif du Programme de soutien financier urgent aux entreprises de Mashteuiatsh est de soutenir l'entreprise / organisme OBNL de Mashteuiatsh ayant subi directement un impact suite à l'évolution de la pandémie de la COVID-19, en complément des mesures économiques mises en place par les gouvernements fédéral et provincial;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ce programme, il y a un volet qui offre une garantie possible avec le Fonds de garantie de prêts de Mashteuiatsh (FGPM) et que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, en tant que commanditaire du FGPM, est ouvert à ce que celui-ci élargisse son offre de garantie de prêts aux entreprises de Mashteuiatsh en raison de la situation avec la COVID-19 et qu'il travaille un outil pour aider les entreprises de Mashteuiatsh.

IL EST RÉSOLU d'accorder au Fonds de garantie de prêts de Mashteuiatsh la possibilité d'élargir son offre de garantie de prêts aux entreprises de Mashteuiatsh, en lien avec la situation de la COVID-19, et ce, si les autres partenaires, soit la Fédération des caisses Desjardins du Québec et Rio Tinto, sont en accord.

Proposée par M. Patrick Courtois
Appuyée de M. Charles-Édouard Verreault
Adoptée à l'unanimité

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 16 h 25, proposée par M. Charles-Édouard Verreault, appuyé de M. Stacy Bossum.

La greffière,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JB', written in a cursive style.

Josée Buckell

